



Syndicat National des Personnels  
de l'Education et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire  
Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris  
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62  
site : [www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org) Mél : [Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr](mailto:Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr)



Paris, le 20 juin 2007

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 19 juin dans la soirée, quatre mineurs incarcérés à l'EPM de Meyzieu ont refusé de regagner leurs cellules. L'incident n'a pu être géré par le surveillant et l'éducateur présents sur le groupe.

L'Administration Pénitentiaire a pris la responsabilité de faire intervenir "l'équipe régionale de sécurité" (constituée de surveillants musclés et cagoulés).

La logique pénitentiaire a donc pris le dessus aux premiers évènements difficiles : c'est la gestion répressive qui a dominé au détriment de l'éducatif.

Un des jeunes a été transféré au quartier des mineurs de Villefranche, les trois autres sont placés au quartier disciplinaire de l'EPM.

Comme nous le dénonçons, ces Etablissements Pénitentiaires pour Mineurs ne peuvent qu'engendrer des situations de violences car contrairement à l'habillage éducatif dont on veut les parer, ils sont avant tout, voire essentiellement, des lieux de contention.

Ce fait nous donne malheureusement raison, il ne suffit pas de mettre des éducateurs en prison pour rendre ce lieu éducatif.

**C'est en amont qu'il faut donner des moyens aux services éducatifs pour éviter aux mineurs de connaître l'incarcération.**